



Compte-rendu de réunion

<i>Intitulé</i>	Réunion du bureau du 4 mars 2019
<i>Participants</i>	Présents : Bernard, Cyril, Gabriel, Gérald, Joël, Olivier, Serge, Denis, Jacques
<i>Type</i>	Réunion téléphonique
<i>Date</i>	04/03/2019
<i>Horaires</i>	De 18 h 30 à 20 h 30
<i>Diffusion</i>	Membres du comité directeur du COREG
<i>Objet de la réunion</i>	Réunion du bureau
<i>Ordre du jour</i>	1/ Infos générales 2/ Débriefing AG du 03/02/2019 3/ Site internet, proposé par la FFCT 4/ Infos des pôles 5/ RI et statuts 6/ Sollicitations externes 7/ Divers 8/ Prochaine réunion téléphonique du Bureau

1/ Infos générales

La FFCT organisera une **réunion d'informations et d'échanges** le 21/09/2019 à Paris avec les CoDep et CoReg. La veille, la FFCT organisera une réunion avec les CoReg uniquement. Thèmes : La "nouvelle gouvernance du sport", la création de l'Agence nationale du sport et ses implications pour les fédérations. Les enjeux de la transition numérique pour notre avenir. Les membres du CD peuvent y participer voire représenter Olivier. **Avis aux volontaires.**

Projet d'une **semaine fédérale à Thionville**

Judi 14 février, Olivier Sinot et Jean-Pierre Metzinger (président du CoDep 57) ont rencontré les services de la communauté d'agglomérations des "Portes de France - Thionville".

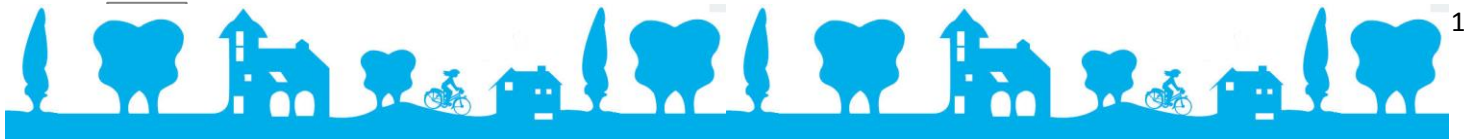
Un site a été proposé et pourrait correspondre aux besoins d'une semaine fédérale : l'Aéroparc de Yutz.

<https://www.ville-yutz.fr/loisirs/parcs/>

- L'Aéroparc est un ancien aéroclub transformé en 2013 en parc urbain de 42 Hectares, entièrement clôturé (ayant déjà été utilisé pour accueillir un triathlon)
- Situé à 3 km du centre-ville de Thionville
- Parc bordé de lotissements (viabilisation probablement ok)
- Attenant au parc : collège neuf avec stade, gradins et piste d'athlétisme, gymnase (800 m2), tennis couvert neuf (2000 m2), salle de spectacle neuve l'Amphy (699 places assises, 1000 places debout, hall d'exposition, salle de restauration (450 couverts), 200 places de parking)
- Ancienne usine rachetée par Thionville qui pourrait servir pour stocker à N-1 le matériel fédéral.

Les points négatifs :

- Il n'y a pas les 1000 places de parking requises à proximité, mais plutôt 200 à 300. A étudier plus en détail afin de voir si des zones herbeuses peuvent être transformées en parking.
- Pas suffisamment de surfaces couvertes. Mais de nombreuses surfaces en herbe où peuvent être installés des chapiteaux.
- Les délais extrêmement courts. Les agents rencontrés ont consulté les élus de l'Agglomération et de Yutz. Ils doivent revenir vers nous dès qu'un accord de principe aura été obtenu.





- Autre point bloquant : il faut fournir le PV de la dernière AG avec aval des clubs pour cette organisation. Pour rappel : le CoDep 57 ne souhaite pas être porteur du projet. Il laisse le CoReg prendre l'initiative. Cela signifie qu'il faudrait faire une AG extraordinaire.

La **société Pascal Salou - Création Graphique / Webdesign** a été mandatée par le CoReg Grand Est pour développer une boutique en ligne permettant d'effectuer les inscriptions pour les séjours. A noter que la création d'un compte client a été intégrée et que les clients pourront retrouver toutes les données déjà saisies pour une inscription future. Les clients obtiendront instantanément un pdf du bulletin d'inscription complété avec toutes les informations qui auront été renseignées. Ces informations pourront être récupérées au format Excel. Montant de la prestation : 1150 €. Délai de livraison : première quinzaine de mars.

Page | 2

Réunions en territoire à l'automne. Mail de proposition de co-organiser une rencontre avec les clubs de chaque territoire envoyé aux 10 CoDep le 15 février.

"Les réunions CoDep/CoReg ont eu lieu en janvier. Je vous remercie encore pour votre participation et la richesse des échanges. Ci-joint les comptes rendus des 3 réunions.

L'AG du CoReg vient également de se dérouler. Ce fut l'occasion de se retrouver et de rencontrer les clubs. Les échanges entre la salle et les intervenants ont été particulièrement intéressants. Cependant, il faut reconnaître que peu de clubs étaient présents. Les votes par correspondance permettent d'obtenir assurément le quorum, mais n'incitent pas à participer; l'éloignement non plus. Nous avons fait cette année, l'AG à Troyes pour se rapprocher des clubs de Champagne Ardenne. Il n'y pas eu pour autant un grand nombre de clubs locaux. L'an prochain, nous souhaitons la faire en Alsace. Je profite de ce mail pour lancer un appel aux CoDep 67 et 68 pour proposer un lieu d'accueil (le 02/02/2020).

Malgré cette tentative de rapprochement, il faut reconnaître que le rôle du CoReg (et parfois celui des CoDep) est méconnu des clubs. Ceci est bien compréhensible, mais vous comme nous, avons pourtant de nombreuses informations à transmettre aux clubs : financements, réglementations, outils de communication, politique fédérale, formations, organisations...

C'est pour cela que le comité du CoReg souhaiterait proposer des temps d'échange avec tous les clubs. Vu la réussite des réunions de territoire avec les CoDep, nous vous proposons de co-organiser des réunions, toujours par territoire, avec invitation à tous vos clubs. Nous sommes conscients que vous les rencontrez déjà lors de vos AG, mais cette formule permettrait de réunir des clubs de plusieurs CoDep : l'échange est toujours enrichissant. Nous souhaiterions aussi éviter la "réunionite " et ne pas programmer cela trop près de vos AG. La rentrée après l'été nous semble une période possible.

Nous vous proposons, une soirée, en semaine ou fin de semaine, suivie d'une collation, financée par le CoReg, entre septembre et novembre.

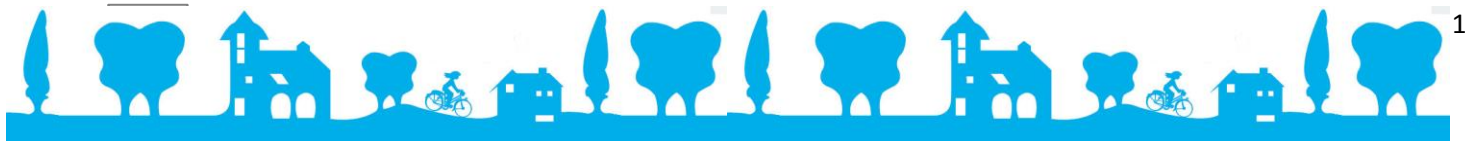
Est-ce que les dates ci-dessous vous paraîtraient envisageables (rien n'est figé, ce n'est qu'une première proposition).

- Champagne Ardenne : jeudi 29 août ou vendredi 27 septembre

- Lorraine : jeudi 26 septembre ou vendredi 18 octobre

- Alsace : vendredi 8 ou 15 novembre

Pour que cela réussisse, il faudrait prévenir les clubs 6 mois auparavant, c'est à dire, très bientôt. Les vice-présidents par territoire pourront ensuite être vos interlocuteurs pour organiser cela. Dans l'attente de vos avis, bien amicalement"





A ce jour, le CoDep 57 a répondu favorablement. Pour les CoDep 67, 10 et 54 : accord donné en séance
Si 50 % de réponses positives : on lance ces réunions.

2/ Débriefing AG du 3/02/19

Page | 3

Olivier sollicite à nouveau les membres du bureau CoDep 67 et 68 pour trouver un lieu d'accueil pour l'AG 2020 qui devrait se passer en territoire alsacien (décision de comité pour la rotation des AG du 15 juin 2018).

Echange au sujet du lieu de l'AG : Gabriel mentionne que l'accroissement de participation des clubs proches du lieu de l'AG ne s'est pas confirmé, il doute du bienfondé de cette mesure. Joel pense que cette disposition a le mérite de montrer aux clubs l'effort de proximité opéré par le Coreg et qu'il convient de poursuivre cette décision au moins pour 2020 sachant qu'en 2021 l'AG de fin de cycle se passera à Tomblaine.

Olivier propose :

- **qu'une réflexion s'engage au niveau du comité** sur la meilleure formule à retenir pour les prochaines AG afin de les rendre plus attractives. De la même façon une action sur la mise en place d'un vote électronique au moyen d'une prestation externe éventuellement la société Pascal Salou doit être estimée financièrement en comparaison avec les frais occasionnés par l'envoi des bulletins de vote et du temps passé.
- qu'une formation sur le **travail collaboratif** sur les documents à rédiger puisse avoir lieu. Olivier demandera à Yves Bigel FFCT s'il a une solution à nous proposer.

Echange sur la presse et la diffusion d'information de niveau régional. Il apparaît difficile voire impossible de faire publier des articles (ex le compte rendu de l'AG) en dehors du territoire sur lequel elle a eu lieu. Le niveau local est privilégié par les journaux de chaque territoire. Il manque au sein du Coreg un chargé de communication.

3/ Site internet, proposé par la FFCT

La FFCT propose de mettre à disposition des CoReg un site internet gratuitement.

Exemple : [https://bourgognefranchecome.ffvelo.fr/](https://bourgognefrancheconte.ffvelo.fr/)

Notre site deviendrait : <https://grandest.ffvelo.fr/> et se substituerait au site actuel.

Une formation à l'utilisation de wordpress aura lieu vendredi 29 mars. Olivier y participera.

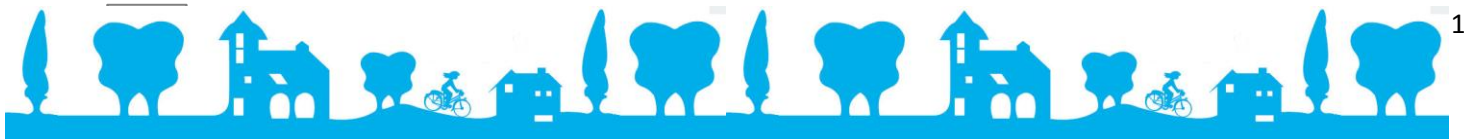
L'avantage de la création de ce site réside dans la mise à disposition par la Fédé d'un référent qui peut nous aider en cas de problème dans la gestion de ce site.

Seuls Cyril et Olivier ont l'administration du site actuel. Cyril examinera les possibilités de transfert du site actuel sur le nouveau.

D'une manière plus générale, il faudrait quelqu'un dans ce CoReg pour gérer le site internet et la page facebook. Quatre postes restent à pourvoir au sein du comité pour la durée de cette mandature. Olivier demande à chacun d'essayer de trouver des jeunes intéressés pour cela.

4/ Infos des pôles

Pôle formation (appel Olivier <-> Gérard Malivoir le 28/02/2019)





Problème de remplissage du stage de pilotage VTT du 16 mars. 10 stagiaires pour 16 places ouvertes. Gérard : "Seulement 10 stagiaires mais je pense que nous avons un gros problème de communication..." (remarque réitérée 3 fois depuis janvier).

GP Féminines (Mail de Céline Aresi). Proposition de créer une subvention pour les structures à qui une organisation CoReg est confiée.

"Bonjour Olivier,

nous avons environ 25 inscriptions définitives à ce jour, ce qui correspond à une dépense coreg de $25 \times 40 = 1000\text{€}$. Le budget étant à la base de 2000€ j'ai pensé à [...] une "subvention" d'organisation pour remercier le club organisateur, car il le mérite bien, 150€? Ceci encouragerait peut être les clubs à prendre en charge l'organisation les autres années?

Dans tous les cas, on ne serait pas hors budget et il en resterait même!

Qu'en penses-tu? "

Il s'agit en fait d'une prime de motivation pour inciter les clubs ou CoDep à prendre en charge une organisation de manifestation. **Point à mettre à l'odj du prochain comité.**

5/ RI et statuts

En raison de l'horaire ce point n'a pas pu être traité complètement. Joel fait une proposition à Jacques sous cette forme.

RI art 20 : *Le compte-rendu de chaque réunion est expédié au CD, aux Censeurs aux Comptes, aux comités départementaux, aux associations et aux représentants départementaux par Mail dès sa validation par le CD.*

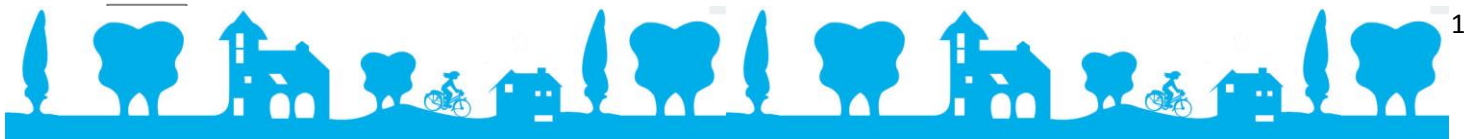
Joel considère que la formulation n'est pas satisfaisante. Il propose : "Le compte rendu est transmis par mail au CD, aux CoDep et aux censeurs aux comptes, il est mis en ligne sur le site du CoReg dans sa version publique afin d'être consulté par les associations et les représentants départementaux. "

Statuts art 11 : *Les procès-verbaux ou comptes-rendus de réunion sont signés par le président et le secrétaire et sont transmis par mail aux membres du CD pour approbation dans les 15 jours suivants la réunion et aux Censeurs aux Comptes, CoDeps et Clubs du Grand Est lorsque la version finale est adoptée et validée par le CD ainsi qu'à la Fédération pour attribution conformément à l'article 31 du règlement intérieur de la Fédération française de cyclotourisme et aux comités départementaux de son ressort territorial pour information.*

En cohérence avec le RI proposition : " Les procès-verbaux ou comptes rendus de réunion sont signés par le président et le secrétaire et sont transmis par mail aux membres du CD pour approbation dans les 15 jours suivants la réunion. Ils sont transmis par mail au CD, aux CoDep et aux censeurs aux comptes, lorsque la version finale est adoptée et validée par le CD ainsi qu'à la Fédération pour attribution conformément à l'article 31 du règlement intérieur de la Fédération française de cyclotourisme et mis en ligne sur le site du CoReg. "

6/ Sollicitations externes

VinoRoute, Oenotourisme en Alsace (voyagiste) propose des sorties en VAE encadrées. Cette société nous a sollicité pour former son personnel. Bernard propose qu'ils créent un club FFCT.





Projet solidaire Alsace : demande de partenariat de l'association Solidarité Handicap FC auprès du CoReg pour un projet de randonnée " Tour de l'Alsace en vélo en 6 jours " pour des Jeunes. Gabriel se rapprochera de l'association pour connaître plus précisément ses attentes.

7/ Divers

Page | 5

Olivier a assisté à la **réunion du CROS** (Tomblaine - 21/02/2019) en présence du président national du CNOS, Denis Masseglia, sur le remplacement du **CNDS**.

Infos : la part territoriale est inchangée par rapport à l'an passé. Jeunesse et sport (l'état) ne décide plus seul de la répartition. Il s'agit d'un consortium constitué de l'état, du comité olympique et sportif et de partenaires économiques.

Certaines fédérations toucheront un montant global et assureront la redistribution en interne : CoReg, CoDep et clubs. L'enveloppe allouée à ce mode de distribution ne permettra pas en 2019 de donner cette possibilité à toutes les fédérations qui ont candidaté (33 M€ sur les 60 € prévus en tout). Quid de la FFCT? Dans tous les cas, si ce n'est pas les fédérations qui assureront la distribution, ça sera le consortium.

Condition obligatoire pour prétendre à ce financement : avoir un plan de développement (projet associatif), en phase avec le plan fédéral.

Seront financés : la politique fédérale, les actions scolaires, le handicap, les territoires carencés.

Olivier participera mardi 19 mars 2019 à Tomblaine, à une **conférence sur la place du marketing dans le sport associatif**.

Conférence organisée par le CROS Grand Est animée par Monsieur Gilles ERB, Professeur Agrégé et Docteur en STAPS à la Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg, spécialiste du marketing des Fédérations Sportives.

Qui souhaiterait y participer avec Olivier ?

Faire-part

A la suite d'un accident de la route dans l'Aube avec décès d'un cyclo FFCT membre du Vélo Club Sancéen il est évoqué l'envoi d'un faire-part au club. Jacques en qualité de Délégué régional sécurité du CoReg a déjà transmis au club ses condoléances ; le comité considère que Jacques membre du CoReg a agi au nom du CoReg.

Véloroute voie verte

Information de Serge : inauguration du tronçon Custines-Arnville de la véloroute « l'Echappée bleue » samedi 30 mars à 15 h 30. Pour plus de renseignements voir Serge.

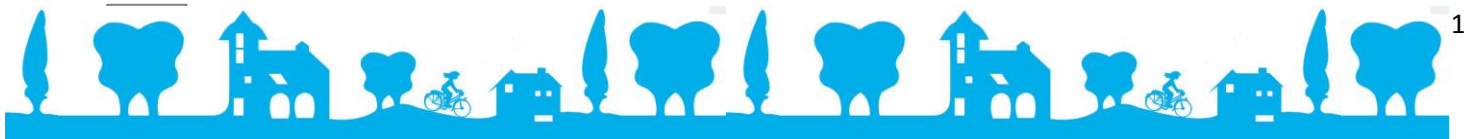
Balisage VTT Lorraine

Josette Magra souhaite transmettre les balises VTT que la ligue Lorraine lui avait remises. Jacques va les récupérer pour transmission à JC Augay (CoDep 88).

Formation Sport Santé

Jacques va suivre du 27 mars au 29 avril, une **formation sport santé**, niveau 1 organisée par le CDOS. Cela permettra d'accueillir dans les clubs des pratiquants avec problème de santé sur prescription médicale.

JP Metzinger effectuera samedi 9 mars une formation au CoDep 68 sur le cardiofréquencemètre ; une occasion de valoriser l'ETR, de faire paraître un communiqué et une photo sur le site. **Olivier en parlera à JP Metzinger.**





Label Territoire Vélo

La ville de Troyes a bénéficié du label "Territoire Vélo" en 2018.

Invité par la FFCT, Olivier a participé à une réunion consacrée au renouvellement de la ville de Metz au label "Territoire Vélo". Ces échanges sont importants et permettent de nouer des contacts et d'être informés des préoccupations des villes. Les métropoles, communautés d'agglomération ou de communes lancent des appels d'offres sur des thématiques cyclistes. Il serait souhaitable d'en être informé pour intervenir éventuellement en tant que conseil. Ainsi la ville de Metz a fait de gros investissements en faveur des cyclistes, cela mériterait d'être communiqué à tous les cyclistes du Grand Est.

Pour information, la ville de Nancy n'a pas renouvelé son inscription au label "Territoire Vélo".

8/ Prochaine réunion téléphonique du Bureau

Prochaine réunion du bureau : **20 mai à 18 h 30 par téléphone**

Le secrétaire, Joël Bourquardez

Le président, Olivier Sinot

